

Les Pupilles de l'enseignement public, cinq chapitres d'une histoire exemplaire

RÉSUMÉ > *Les associations naissent, croissent, s'adaptent et parfois meurent. Toujours bien en vie, l'association des Pupilles de l'enseignement public (PEP 35), illustre le formidable chambardement vécu au fil des décennies par les associations à caractère social. Cela part d'un noyau de militants bénévoles dévoués à une cause puis cela devient grosse structure professionnelle, sous la coupe de l'État, des lois et des budgets serrés. Cette trajectoire faite de soubresauts et d'aléas est celle des PEP 35. Cette histoire rennaise, Gilles Cervera, qui en fut un acteur direct, la raconte ici en cinq chapitres.*



TEXTE > **GILLES CERVERA**

Ce qui s'est passé à Bruz en 1946 témoigne de tout un mouvement associatif français. La deuxième Guerre est achevée. Le préfet de la Libération enjoint les propriétaires du château de Carcé de vendre leur bien à une œuvre. Il échoit à l'Œuvre des Petits Réfugiés. Dans les décennies qui suivent, les Rennais applaudiront lors des fêtes de la Jeunesse les rangées serrées qui, derrière le fanion porté haut, démontrent l'ordre et l'exemplarité des enfants de Carcé, leur malheur aussi. Histoire en cinq chapitres d'une association laïque de service public à Rennes.

GILLES CERVERA est psychothérapeute. Ancien directeur de la Maison de l'enfance Carcé.

1 - Les guerres ne font pas progresser que la science

1914-1918. La boucherie que l'on sait. Qui entraîne son cortège de misère, de pères qui ne rentrent pas d'Argonne ou de Verdun. Beaucoup d'orphelins ne reverront plus le nom de leur père qu'en lettres d'or sur les monuments aux morts. Les guerres ne font pas progresser que les sciences dures. Les sciences humaines, dites molles aussi. La société dans son ensemble est redessinée. Les premières générations d'instituteurs publics s'interrogent sur ces élèves orphelins qu'ils ont devant eux dans les classes.





Le château de Carcé, à Bruz devient en 1946 propriété de l'Œuvre des Petits Réfugiés. Il accueillera jusqu'à la fin des années soixante sous la férule d'un directeur dont l'un donnera son nom à une rue de Bruz (la rue Le Guen), des cohortes d'orphelins, d'enfants abandonnés ou issus de familles en déshérence.

En 1917, l'association des Pupilles de l'enseignement public est fondée à Paris sur l'insistance des instituteurs et

sous la férule du ministère. Le modèle associatif épouse le calibrage administratif. Chaque inspecteur d'académie devient président d'une association départementale pour venir en aide aux enfants dont les familles ont été décimées.

La montée de l'éducation populaire

Le service public estime devoir aller plus loin que sa mission d'instruction. Il veut accompagner les enfants en-dehors de l'école pour compenser la pauvreté, l'isolement, voire le risque d'abandon. Parallèlement, entre les deux premières guerres mondiales et jusqu'aux années quatre-vingts, c'est la montée en puissance de l'éducation populaire. Les Pupilles s'y inscrivent comme d'autres mouvements qui émergent autour de l'éducation dont la Ligue de l'Enseignement, imaginée par Jean Macé, Paul Bert ou Ferdinand Buisson.

Les fameuses colonies de vacances sont un repère important de ces mouvements d'éducation populaire. Les instituteurs n'ont pas de gros salaires mais de longues vacances. Ils vont prolonger leur travail ailleurs que dans la cour de récré! Ils encadrent les centres aérés et les colonies. Leur volonté d'une pédagogie de qualité dans un cadre plus détendu vise à maintenir chez les enfants une curiosité, une autre manière d'apprendre à vivre ensemble.

Une mission éducative

En Ille-et-Vilaine, l'œuvre des Pupilles de l'école publique est fondée en 1929 mais les colos sont aussi portées par l'association : La vie au plein air, toutes deux présidées par l'inspecteur d'académie. Jusqu'à la fin du 20^e siècle, beaucoup des jeunes Rennais connaissent les dortoirs de Port-Mer d'où l'on peut plonger direct pour peu que la marée soit haute et les parties de campagne à Carcé ou sur les estrans de Fromentine.

Les instituteurs participent à une mission éducative au sens large, mission inculquée dès l'École normale de la rue de Saint-Malo ou celle du boulevard de la Duchesse-Anne.

1946 : à Bruz, le domaine de Carcé est donc vendu pour une somme très modeste à l'Œuvre des Petits Réfugiés qui a pour président, une fois de plus, l'inspecteur d'académie. Les statuts réservent l'encadrement associatif aux enseignants. Il faudra attendre le début du 21^e siècle pour que ces fonctions soient ouvertes à des non enseignants!

Les enfants de Carcé, dans les années soixante.



2 – Les Petits Réfugiés deviennent Pupilles et PEP

Le président inspecteur d'académie ne sait plus bien où donner de la tête : il préside de nombreux conseils d'administration, celui de la Jeunesse au Plein Air, celui de l'OPR, celui du Centre médico-psychologique de Villejean. Heureusement que nous sommes dans un temps, juste après 1968, où ces hauts fonctionnaires sont pour la plupart, des instituteurs montés en grade qui ont conservé intactes leurs valeurs. Aujourd'hui les inspecteurs d'académie se sont dissous dans la technostructure, devenant des directeurs départementaux de l'éducation nationale dont les jours sont comptés, les recteurs devant prendre très bientôt le devant. La gestion prédomine sur l'axe pédagogique, le nombre de postes sur le contenu des postes. La gestion des ressources humaines est venue, comme pour le reste des fonctions régaliennes, au moment où l'humain est... *économisé!*

En 1971, l'inspecteur chargé de l'enfance inadaptée s'appelle Marcel Greff. Il rencontre à Pontchaillou le professeur Coutel, chef de service pédiatrique. 1970, c'est le deuxième exode rural breton qui « métropolise » le bassin de Rennes, c'est Citroën à la Janais, le campus de Villejean qui sort de terre, ce sont dans les écoles toutes neuves des centaines d'enfants un peu paumés par tant de bitume étalé sur les champs.

Un centre médico-psycho-pédagogique

Le professeur Coutel est embêté de voir des enfants consulter à Pontchaillou au milieu de blouses blanches

pour des histoires de sons mal prononcés ou de retard scolaire. De la même manière, Marcel Greff et ses enseignants, conseillers pédagogiques et autres inspecteurs sont chagrinés de voir des élèves qui, dans l'école, ne vont pas bien et dont ce n'est pas forcément là qu'il peut être analysé et dépassé.

Coutel et Greff créent en 1972 une association pour gérer le deuxième centre médico-psycho-pédagogique de Rennes, après celui de la rue Brizeux. L'association obtient des fonds pour louer un appartement, rue du Bourbonnais sur la Plate-Forme Kennedy. L'hôpital met à disposition des psychologues, un psychiatre et l'inspection académique met dans le panier de la mariée un directeur, une psychologue scolaire et une rééducatrice. Issu de cette histoire, l'actuel Centre Gaston Chaissac est encore situé sur la Plate-Forme Kennedy mais dans des locaux plus adaptés aux mêmes missions psychothérapeutiques.

Les casquettes de l'inspecteur

Faisons les comptes : l'inspecteur d'académie, outre ses casquettes d'agent de l'État, préside à la destinée d'un nombre considérable d'associations : OPR, CMPP de Villejean, Jeunesse au Plein Air, Ligue de l'Enseignement, OCCE, CEMEA, AROEVEN et dans cette ronde d'acronymes, nous en oublions. Bref, tout ce que l'éducation populaire compte d'initiatives est non seulement garanti par l'État mais mieux, accompagné par lui. C'est une sorte de « secondarisation » de l'État (comme s'il était secondé). Ce deuxième cercle fait ce qu'il n'est pas possible au premier de réaliser : aller au plus près des populations les plus inaccessibles, aller aux confins de l'éducation et du soin, s'ajuster au social, couturer sur mesure, répondre au un par un quand l'État répond aux cohortes, sait faire avec le collectif.

Des enseignants soudés par l'amitié

La fusion en 1975 de *La vie au Plein air*, de l'association du CMPP de Villejean et des Petits réfugiés relance l'Association des Pupilles de l'enseignement public d'Ille-et-Vilaine. Depuis cette date, le conseil d'administration se réunit chaque mois avec une trentaine d'administrateurs y siègent sous la présidence de plus en plus théorique d'un inspecteur d'académie. Sa qualité de membre de droit disparaît en 2005. Le président devient élu. L'association se normalise.

Tout ce que l'éducation populaire compte d'initiatives est non seulement garanti par l'État mais accompagné par lui.





Ces dernières décennies, le système marchand impacte tout, y compris le milieu social. L'éducation populaire est soumise à la concurrence.

Le périmètre des *Pupilles* s'élargit avec une montée en puissance du médicosocial parallèlement à une décroissance de l'offre de vacances. Or les administrateurs sont des enseignants souvent soudés par l'amitié née en encadrant centres aérés ou colonies. Ils doivent prendre en compte cette mutation et se mettre à gérer les fonds de la sécurité sociale ou du conseil général.

On se modernise

Fragilisée, l'association vit des hauts et des bas, se réorganise en permanence. Les PEP 35 sont ancrées dans une société dont les demandes varient. Après 1968, les offres vers les populations fragilisées se développent : un Institut médico-éducatif à Saint-Malo, deux maisons d'enfants à caractère social en plus de Carcé à Saint-Malo et Fougères, deux CMPP en plus de celui de Villejean à Saint-Malo et au Blosne, deux établissements pour des enfants à troubles sensoriels à Rennes, Kerveiza à Maurepas pour les sourds et Angèle-Vannier, au sud gare pour les déficients visuels, un établissement pour les adultes handicapés à Saint-Malo et de multiples services de soin à domicile, dont l'assistance pédagogique à domicile pour enfants malades (SAPAD). L'association se modernise, lâche le vocable vieillot de « pupilles », empreint de souvenirs guerriers. Son visuel est arimé à un sigle en devenant les PEP.

Une page se tourne

Et vint l'an 2000 ! Nouveaux temps, nouvelles procédures : quand un appel d'offre émane du conseil général ou de l'inspection académique, le projet a davantage de chances d'aboutir car il répond à une commande. Quand la demande émane du terrain, relayée par les PEP 35, son évaluation est plus complexe : total, il y a plus de projets restés dans les cartons que de projets réalisés. Les PEP ont un patrimoine historique (Carcé, entre autres) mais pas de fonds propres : ses subsides ne sont issues que des subventions annuelles : c'est une des fragilités des associations issues de l'administration publique. Elles gèrent jalousement les deniers parce qu'ils sont rares.

La fin d'une époque

Or, ces dernières décennies, le système marchand impacte tout, y compris le milieu social. L'éducation populaire est soumise à la concurrence et au respect strict du

droit du travail: comment résister au droit à congés, aux temps de pauses pour les moniteurs de colonies de vacances ? Rien ne s'y oppose en droit, mais qui peut supporter le surcoût à reporter sur des séjours dont la charge est déjà inaccessible pour nombre de familles non assistées? Les vacances chez les grands-parents se généralisent à nouveau, les familles se débrouillent et leurs loisirs s'individualisent, faisant chuter la demande de séjours vacances. La pédagogie active qui animait les centres de vacances bute sur des considérations gestionnaires et normalisatrices. Tout le secteur souffre, les PEP 35 aussi.

3 - La mission de service public

L'association à mission de service public, à Rennes et en France, occupe toujours un grand nombre de militants. L'époque est dure pour toutes les militances surtout pour celles qui articulent le professionnalisme et le combat de valeurs.

Tous ces fonctionnaires qui s'impliquent au-delà de leur travail croient à leur mission et à la transmission de valeurs. C'est pareil pour les postiers qui ont créé l'ASPTT ou pour les services mis en place par les cheminots. Les enseignants impliqués dans les colonies de vacances donnaient de leur temps et postulaient que la pédagogie s'affirme en quittant les tables de multiplication ou l'accord du participe passé!

Voilà que la RGPP (Révision générale des politiques publiques) passe par là-dessus un peu comme la colonne de tanks de la place Tiananmen devant laquelle un petit homme tente de se tenir droit ! La gestion des postes a repris à ces associations leurs acteurs principaux: les directeurs, les rééducateurs, les enseignants mis à disposition.

Une mission dépassée ?

Restent les administrateurs. La charge associative, la transmission des valeurs et la responsabilité d'employeur leur reviennent à 100%. La disponibilité quotidienne que requiert la vie associative est surtout compatible avec des administrateurs pour la plupart enseignants à la retraite. Issus encore d'une génération forte en conviction et très idéologisée. Cette association qui doit en permanence s'adapter au présent et pressentir les mutations en matière de handicap, de trouble social ou d'attente de loisirs est administrée par des employeurs de la génération d'avant : au risque que cet écart

L'époque est dure pour les militances qui articulent le professionnalisme et le combat de valeurs.

sociologique fausse la vision.

Ces militants se rencontrent quasi quotidiennement au siège de l'association, Centre Alain-Savary, au Blosne. Pas un jour sans qu'une commission ne se réunisse, approfondissant un thème, concevant un projet ou réformant les statuts. L'association est ce creuset de citoyenneté permettant un certain dépassement de soi pour une bonne cause. C'est aussi un lieu de liens chaleureux, une retrouvaille d'anciens collègues.

Cependant les PEP 35 datent un peu de par leur défense forcenée d'une mission de service public. Comment cette éthique peut-elle encore générer des vocations ? Et, second écueil, on s'éloigne d'enseignants qui, tous, durant leur formation initiale, passaient les jeudis sans classe ou les week-ends avec les enfants de Carcé ! Quasiment plus de stages ! Et foin de formation !

La délégation de service public s'exerce d'autant plus difficilement que le service public perd de sa vigueur. L'État régalien n'a plus vocation qu'à exercer le contrôle de ce qu'il délègue. Ou c'est la décentralisation qui rapproche la mission de service public du public en exfiltrant le pouvoir central.

4 – De militants à employeurs : des contradictions éthiques

Le conseil général a dans ses compétences premières la Protection de l'enfance, il en est *chef de file* de par la loi. C'est la mission des lieux d'accueil comme Carcé à Bruz, la Passerelle à Saint-Malo ou La Maison du Couesnon de Fougères. Leur subvention annuelle vient à 99% du conseil général.

Or la mission de service public, par moment, bute sur le financeur qui s'avère aussi être un donneur d'ordre. La culture de service public a jusqu'à présent nourri des équilibres entre les choix d'État (ou du département) et les PEP 35. Existait des cohérences naturelles entre ces enseignants mis à disposition, ces administrateurs anciens fonctionnaires, et la fonction publique territoriale. Ils parlent la même langue, ont les mêmes repères, respectent le bien public en premier.

Une vassalisation croissante

La complexité des nouvelles données met à rude épreuve l'éthique et met à mal les alliances. Prenons l'exemple récent de jeunes migrants de plus en plus nom-

breux sur le territoire départemental. La pédagogie des PEP 35 accueille indifféremment les enfants venus d'ailleurs, au titre de la Protection de l'Enfance. La défection de l'État, la surcharge financière et l'embolisation des structures poussent le département à revoir ses dispositifs en voulant créer des accueils spécifiques, regroupant les jeunes migrants tant que leur minorité n'est pas statué.

Quelles contradictions alors animent les équipes de terrain, bousculent l'éthique des administrateurs et attaquent la loyauté à un ordre discutable ! La discussion a lieu au sein de l'association, qui est faite pour cela, et des compromis sont cherchés. Cette actualité brûlante prouve que la délégation de service public assurée par des associations libres et citoyennes se fait au risque d'une vassalisation qui rabiote les convictions et risque d'abraser l'identité associative.

Obligés de licencier

D'autres épisodes d'instrumentalisation associative pourraient être mentionnés : en 2001, l'État a besoin d'un service d'auxiliaires de vie scolaire dans les écoles pour accompagner les enfants handicapés. L'État fait appel aux PEP 35, lesquelles mettent en place un service, avancent des deniers, créent de la formation. Mais du jour au lendemain, en 2006, ce service est annulé car l'État s'est débrouillé autrement. L'employeur privé perd d'un coup son expertise et, abandonné en rase campagne, est acculé au plan social, ce qui heurte fondamentalement des administrateurs ayant un rôle patronal certes mais qui restent des militants sociaux.

Il fut un temps de militance où ces associations prônaient le fait d'exister sur un manque d'État et se disaient prêtes à rejoindre son giron pour le cas où l'État répondrait enfin aux besoins. Ce n'est, depuis 1983, plus ce positionnement qui prévaut pour une association-employeur salariant environ 300 professionnels dans le département, animant un secteur et répondant aux besoins par une culture entrepreneuriale propre.

5 - Rennes et ses associations laïques

Nous sommes en Bretagne : le mot laïcité y pèse plus lourd qu'ailleurs !

Nous sommes à Rennes où ce mot de laïcité court depuis un siècle avec un potentiel revitalisé de génération

La complexité des nouvelles données met à rude épreuve l'éthique et met à mal les alliances.

La délégation de service public assurée par des associations libres et citoyennes se fait au risque d'une vassalisation.





En à peine un siècle, la laïcité est devenue pivot de la cité, de ce qui est désormais nommé le vivre ensemble.

en génération. Le mot a d'abord déclenché des horions, séparant les populations, opposant les quartiers aux paroisses, les cercles aux *patros*, le Centre médico-psycho-pédagogique de Brizeux à celui de Villejean, puis le concept a perdu en tranchant pour être collectivement revendiqué par une ville et une région gagnées à cette cause. De machine de guerre, la laïcité est devenue vecteur d'apaisement, quelle distance et quel éblouissant retournement ! À peine un siècle ! La laïcité est devenue pivot de la cité, de ce qui est désormais nommé le *vivre ensemble*.

Une laïcité bien comprise

C'est au nom de la laïcité bien comprise que les Centres Avicenne ou le Centre culturel islamique du Blossne ont pu sortir de terre. En son nom qu'un lieu de recueillement sans connotation ostentatoire a pu être mis en place au cimetière Nord de Rennes. C'est aujourd'hui, mais hier ?

La fête de la Jeunesse de Rennes était aussi, peut-être avant tout, une démonstration de force ! Elle imposait sur le territoire urbain le spectacle d'une jeunesse que l'école publique cultivait contre la tradition confessionnelle : le combat fut incessant pendant quatre-vingts ans jusque à la fameuse et avortée loi Savary. En Ille-et-Vilaine, les forces scolaires en présence sont à égalité. Ne dit-on pas que c'est aussi cette émulation qui produit la réussite scolaire tant vantée à l'Ouest ? Le clivage reste fort puisque seulement 5 à 8% de la population scolaire circule d'un dispositif à l'autre.

La « décléricalisation » bretonne n'a pas freiné ni la modernisation, même si le socle traditionnel, culturellement et culturellement, a mieux résisté ici qu'ailleurs. Le pouvoir socialiste rennais (la « génération 77 ») n'a pu inspirer une large adhésion qu'en s'appuyant sur la double dynamique du Cercle Paul Bert et de la Tour d'Auvergne ou Jeanne d'Arc ! Edmond Hervé est nourri entre autres des rencontres avec le moine Bernard Besret, philosophe et théologien qui a pu faire progresser dès avant 1968, à l'abbaye de Boquen, l'esprit catholique vers l'autocritique et la tolérance.

La question de la laïcité s'est donc logée rue de Paris, siège du Cercle Paul Bert qui a essaimé dans toute la ville au point de devenir l'association offrant le plus de services et ayant le plus grand nombre d'adhérents de France : 10 000 adhérents, 200 salariés ! L'éducation po-

pulaire se distribue sur la ville avec l'association Léo Lagrange et les Maisons de quartier. Si les PEP 35 déplorent parfois que ces arbres laïques cachent leurs forêts, c'est d'abord, et c'est heureux, que fructifie dans la ville et sa métropole une forêt !

Un climat tempéré

Qu'en sera-t-il demain ? La laïcité peut être malmenée et instrumentalisée. Et les actions sociales étant déconsidérées par l'État et déléguées pour la plupart, il reste aux collectivités locales à affirmer sans relâche leurs choix.

Pour ces collectivités, les choses se jouent dans la subtilité des équilibres politiques, toujours précaires. Les PEP 35 ont été accueillies en mairie mais sans que cela n'embraye beaucoup. Bernard Morin, l'un de ses vice-présidents fut longtemps un militant socialiste notoire et fit le lien avec la Ville sans que rien d'officiel ne soit institué : un jeu subtil empêchant l'association de se sentir délaissée, permettant d'arrondir les angles car le plus grand nombre des demandes d'une association est éconduit.

C'est une des données de l'Ouest, sans doute liée au climat tempéré ! Les saisons ne sont pas tranchées. S'instaure un climat politique de tolérance et de disponibilité sans soutien voyant ni passe-droit ostentatoire. Ce n'est pas le Sud, ici c'est glas, ce qui veut dire vert ou bleu en breton, le même mot selon les nuances de l'heure que la mer offre au regard ! Pas les mêmes mœurs non plus que dans certaines régions (le Nord, le Limousin) où un monopole clientéliste contrôle ses guichets.

À Rennes, c'est plutôt d'une laïcité bienveillante qu'il s'agit. Le conseil général a un président issu de l'École normale d'instituteurs. Les liens de travail avec les PEP sont féconds mais sans connivence ni calcul. Le conseil général n'est pas composé que d'instituteurs. On a vu récemment, lors d'un appel d'offres pour un « internat de respiration » le projet pédagogique des PEP 35 retoqué au bénéfice d'une association nationale (les *Orphelins d'Auteuil*) issus directement de l'histoire caritative et confessionnelle. *Pupilles* contre *Orphelins*, décidément, les mots anciens ont la vie dure !

L'équidistance laïque règne à tous les étages de la ville, de la métropole et du département et ce n'est pas une association comme les PEP, déclinant sur tous les modes sociétaux la laïcité, qui peut déplorer que cette valeur princeps structure aussi puissamment la cité.

L'équidistance laïque règne à tous les étages de la ville, de la métropole et du département.